

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Religions- und Kulturgeschichte = Revue suisse d'histoire religieuse et culturelle = Rivista svizzera di storia religiosa e culturale

Herausgeber: Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte

Band: 117 (2023)

Artikel: Les relations entre la papauté et l'espace suisse durant le Moyen Age

Autor: Andenmatten, Bernard

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1053208>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les relations entre la papauté et l'espace suisse durant le Moyen Age

Bernard Andenmatten

Évoquer les relations entre la papauté et l'espace suisse durant la période médiévale est a priori une entreprise un peu vaine, voire anachronique, dans la mesure où la Confédération suisse n'émerge en tant que corps politique d'une certaine importance qu'à la fin du Moyen Age. Il n'y a pas véritablement de travaux sur le sujet, si l'on excepte les quelques lignes, au reste très utiles, figurant dans l'article «Saint-Siège» du *Dictionnaire historique de la Suisse*.¹ Cependant, dans la perspective d'une histoire de longue durée des relations complexes entretenues par la Suisse moderne et contemporaine avec le Saint-Siège, il vaut peut-être la peine de détecter les racines médiévales de certaines de ses caractéristiques. Jusqu'au XIII^e siècle, c'est surtout à l'occasion des voyages pontificaux au nord des Alpes que les papes entretenirent des contacts sporadiques avec des institutions et prélats établis sur le territoire de la Suisse actuelle. Au cours des transformations et crises que connut la papauté durant les XIV^e et XV^e siècles, le territoire suisse fut plus directement impliqué, qu'il s'agisse du séjour durable des papes à Avignon, du Grand Schisme, des conciles de Constance et de Bâle ou de l'étrange pontificat du duc de Savoie Amédée VIII – Félix V. La géographie diocésaine particulière de la Suisse, qui remontait au haut Moyen Age et qui subsista jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, joua également un rôle important, aussi bien dans l'histoire des relations du Siège apostolique avec les pouvoirs établis en Suisse que dans la défiance, voire l'hostilité, avec lesquelles ces derniers considérèrent pendant longtemps le corps épiscopal.

¹ Andreas Meyer, Saint-Siège, 1, Moyen Age, in: *Dictionnaire historique de la Suisse*, in: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007343/2012-11-02> (13 décembre 2022); cf. id., Zürich und Rom: ordentliche Kollatur und päpstliche Provisionen am Frau- und Grossmünster, 1316–1523, Tübingen 1986; cf. aussi Louis Carlen/Pierre Surchat, Etats de l'Eglise, in: *Dictionnaire historique de la Suisse*, in: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007342/2008-10-16> (15 janvier 2023).

Des contacts épisodiques établis à l'occasion des voyages pontificaux

Durant le haut Moyen Age, les relations entre la papauté et les territoires de la Suisse actuelle ne sont perceptibles que grâce à quelques rares lettres et diplômes concédés à des évêchés et surtout à des monastères. La tradition documentaire de ces textes est complexe, ce qui en rend l'authenticité parfois douteuse. Lorsqu'Etienne II se rendit en 753–754 auprès de Pépin, roi des Francs, pour lui demander son aide contre les Lombards, le pontife s'arrêta à St-Maurice et peut-être aussi à Romainmôtier, selon des sources postérieures de trois siècles.² Considéré comme le plus ancien déplacement connu d'un pape au nord des Alpes, ce célèbre voyage a en effet nourri l'imaginaire de plusieurs établissements monastiques qui en ont élaboré des reconstructions parfois sans fondement historique réel à l'époque grégorienne (XI^e–XII^e siècles).³ C'est surtout à cette époque de développement de la monarchie pontificale que les voyages des papes dans le royaume des Capétiens sont devenus un véritable instrument de gouvernement et le franchissement des Alpes occidentales en constituait une étape obligée. Contrairement au passage d'Etienne II, le séjour du pape Léon IX à Romainmôtier est par exemple attesté de façon certaine les 26 et 27 septembre 1050 et c'est dans ce contexte que le monastère, qui tirait son nom de son présumé fondateur, saint Romain, devint de façon beaucoup plus significative «le monastère romain», dépendance à l'égard du Siège apostolique renforcée par son affiliation à l'ordre clunisien.⁴

Si des contacts sont ainsi établis à l'occasion de certains déplacements des papes, leurs enjeux politiques dépassent généralement les institutions religieuses établies sur le territoire suisse, dont l'intérêt principal aux yeux des grandes puissances est alors, comme de tout temps, de contrôler les principaux cols alpins. Aux déplacements occasionnels des papes, il faut encore ajouter les passages beaucoup plus fréquents des curialistes, messagers et solliciteurs de toutes sortes qui transitaient par la Suisse occidentale, entre Italie et Europe nord-occidentale.

² Anne-Marie Helvétius, L'abbaye d'Agaune, de la fondation de Sigismond au règne de Charlemagne (515–814), in: Bernard Andenmatten/Laurent Ripart (éd.), L'abbaye de Saint-Maurice, 515–2015, vol. 1, Histoire et archéologie, Gollion 2015, 111–133, en particulier 127; sur la réalité du passage par Romainmôtier, cf. Jean-Daniel Morerod, La visite du pape Etienne II, in: Id. (éd.), Romainmôtier: histoire de l'abbaye, Lausanne 2002, 51–58 ainsi que Alexandre Pahud, Romainmôtier et la mémoire: la question des origines, in: Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte/Revue d'histoire ecclésiastique suisse, 97 (2003), 7–35.

³ Didier Méhu, Réflexions pour une analyse structurelle du voyage pontifical aux XI^e et XII^e siècles, in: Des sociétés en mouvement. Migrations et mobilité au Moyen Age, Paris 2010, in: <https://doi.org/10.4000/books.psorbonne.10476> (28 novembre 2022).

⁴ Morerod, La visite du pape (cf. note 2), 56–58; sur le passage de Léon IX, cf. Conradin von Planta, Léon IX et Romainmôtier, in: Romainmôtier: histoire (cf. note 2), 97–105.

Les envoyés pontificaux bénéficiant en principe de l'hospitalité fournie gratuitement par les cités épiscopales situées le long de leur itinéraire, cette charge devint si lourde pour l'Église de Lausanne qu'elle demanda au pape Urbain IV en 1262 la permission de répartir les frais d'hébergement sur les diocèses voisins.⁵ Cette demande resta probablement lettre morte, mais elle atteste de la position stratégique de la Suisse occidentale pour la papauté, ou du moins ses émissaires, durant le XIII^e siècle.

Séjournant en France à l'occasion du deuxième concile de Lyon (1274), le pape Grégoire X regagna l'Italie en automne 1275, en s'arrêtant à Lausanne du 6 au 21 octobre où il consacra la nouvelle cathédrale gothique le 20 octobre. Accompagné d'une suite imposante de huit cardinaux, cinq archevêques et une douzaine d'évêques, le pontife rencontra le nouveau roi des Romains, Rodolphe de Habsbourg, qui avait été élu deux ans auparavant.⁶ Si l'objectif premier de cette rencontre politique et mondaine était d'importance européenne, elle marquait aussi un intérêt renouvelé de la part des Habsbourg pour une expansion territoriale sur l'ensemble du Plateau suisse, en direction du lac Léman et de la vallée du Rhône, ambitions qui vont se concrétiser durant toute la fin du règne de Rodolphe.⁷ Rassemblant sous l'autorité pontificale et impériale hauts prélats et princes ambitieux, cet épisode aurait pu constituer un événement fondateur de l'histoire suisse, mais on sait qu'il n'en fut rien et que la Suisse s'est construite à partir d'un autre espace, celui des Alpes centrales et du massif du Gothard, autour de communautés paysannes et des villes de Zurich, Lucerne et Berne.⁸ Cette construction s'est faite en opposition avec les dynasties princières, essentiellement les Habsbourg, mais aussi les Savoie en Suisse occidentale.

⁵ Jean-Daniel Morerod, *Aller à Lausanne pour une bulle. Papes, curialistes et solliciteurs (XII^e–XIII^e siècles)*, in: Bernard Barbiche/Rolf Grosse (éd.), *Aspects diplomatiques des voyages pontificaux*, Paris 2009, 179–190.

⁶ Jean-Pierre Chapuisat, *Savoie n'y était pas*, in: *Revue historique vaudoise*, 83 (1975), 17–29.

⁷ Jean-Daniel Morerod, *Genèse d'une principauté épiscopale: la politique des évêques de Lausanne (IX^e–XIV^e siècle)*, Lausanne 2000, 293–302.

⁸ Des recherches récentes ont pourtant mis en évidence des dynamiques communes entre les axes du Gothard et du Simplon à la fin du XIII^e s., cf. Clémence Thévenaz Modestin/Jean-Daniel Morerod, *Gotthard- und Simplonachse um 1291: Beitrag zu einer ereignisgeschichtlichen Neubetrachtung der Anfangszeit der Eidgenossenschaft*, in: *Der Geschichtsfreund: Mitteilungen des Historischen Vereins Zentralschweiz*, 155 (2002), 181–207.

*L'espace suisse et ses diocèses au Moyen Âge:
une réalité illisible pour la papauté*

La Suisse s'est aussi construite à bonne distance des sièges épiscopaux et de leurs titulaires, les évêques, ce que montre la carte des limites diocésaines de la Suisse au Moyen Âge, qui perdura tant bien que mal jusqu'à la chute de l'Ancien Régime.⁹ L'origine antique des sièges médiévaux et surtout la correspondance entre le territoire des *civitates* romaines et les limites diocésaines médiévales, telles qu'elles apparaissent au Moyen Âge central, ont été fortement remises en question par la recherche récente.¹⁰ Toutefois, à partir du XII^e et surtout du XIII^e siècle, des sources de plus en plus nombreuses permettent de reconstituer avec précision le territoire des diocèses suisses.

L'essentiel de la Suisse alémanique était compris dans les diocèses de Constance et de Coire; le nord-ouest de la Suisse appartenait au diocèse de Bâle; la plus grande partie de l'actuelle Suisse romande dépendait de Lausanne, à l'exception de Genève, qui avait son propre siège épiscopal, et du Valais, dépendant de Sion; le territoire de l'actuel canton du Tessin était partagé entre les diocèses de Milan et de Côme. À l'exception des diocèses de Lausanne et surtout de Sion, qui offre un étonnant exemple de conservatisme territorial jusqu'à l'époque contemporaine, on constate que la plupart de ces diocèses débordaient largement des actuelles frontières nationales, ce qui signifie a contrario que les frontières diocésaines anciennes n'ont guère eu de conséquences sur la formation des limites de la Confédération.

Par ailleurs, ces diocèses étaient intégrés dans six provinces ecclésiastiques différentes, très distantes les unes des autres. Si Bâle et Lausanne dépendaient du même métropolitain, celui de Besançon, relativement proche, Constance et Coire appartenaient à l'immense province de Mayence, dont le siège se trouvait bien loin des Alpes. Genève relevait de Vienne en Dauphiné, dans la basse vallée du Rhône, Sion du petit archevêché de Moutiers-en-Tarentaise, au cœur des Alpes occidentales; Côme dépendait du lointain patriarcat d'Aquilée, au bord de l'Adriatique. Pas davantage que les limites diocésaines, celles des provinces ecclésiastiques n'ont donc joué de rôle dans la formation de cet ensemble qui commence à émerger de façon diffuse aux XIV^e et XV^e siècles et que l'on appellera bien plus tard la Confédération helvétique.

⁹ Cf. la série I de la collection *Helvetia Sacra* ainsi que Franz Xaver Bischof, *Diocèses*, in: *Dictionnaire historique de la Suisse*, in: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/027048/2010-10-01> (22 décembre 2022), avec carte; cf. aussi Bernard Andenmatten, *L'Helvetia Sacra et l'historiographie diocésaine en Suisse*, in: Luciano Vaccaro (éd.), *Storia della Chiesa in Europa tra ordinamento politico-amministrativo e strutture ecclesiastiche*, Brescia 2005, 59–71.

¹⁰ Florian Mazel (éd.), *L'espace du diocèse: genèse d'un territoire dans l'Occident médiéval (V^e–XIII^e siècle)*, Rennes 2008.

Ce bref aperçu des limites diocésaines permet même d'affirmer que la Suisse s'est construite, non seulement en concurrence avec les pouvoirs princiers – surtout les Habsbourg –, mais aussi en opposition avec l'épiscopat, dont les représentants avaient du reste de nombreux liens avec les premiers. Cette figure de l'évêque, issu d'un milieu aristocratique et étroitement intégré au milieu des monarchies princières, était fondamentalement perçue comme négative par une Confédération formée de communautés paysannes et de villes, dont aucune n'était le siège d'un évêché. Ce n'est qu'avec l'entrée de Bâle dans l'alliance fédérale en 1501 qu'une ville épiscopale accéda au rang de canton suisse, même si son évêque n'y résidait déjà plus; il faut attendre 1663, date à laquelle l'évêque de Lausanne fixa sa résidence définitive à Fribourg, pour qu'un canton suisse abrite un siège épiscopal.¹¹ Cette figure essentiellement négative de l'évêque, perçu comme l'agent d'un pouvoir monarchique d'origine étrangère, a traversé les siècles et a pesé longtemps sur la question du découpage diocésain en Suisse, ainsi que l'ont rappelé les débats qui ont précédé la votation populaire de juin 2001.¹²

Cette distance des premiers cantons avec les structures diocésaines affecta évidemment les relations avec la papauté à une époque – le Moyen Age central – marqué justement par une progressive territorialisation des pouvoirs. Avec le développement de la monarchie pontificale des XII^e et XIII^e siècles, le Siège apostolique intervenait de plus en plus souvent dans les affaires des Églises locales, par exemple pour arbitrer des litiges lors des élections épiscopales. Toutefois, les papes et leur bureaucratie, alors en plein développement, n'avaient aucun moyen de percevoir la nouvelle réalité politique qui était en train de se dessiner au nord du massif du Gothard. Cette dernière était en quelque sorte illisible pour une papauté qui appréhendait la Chrétienté latine à travers le prisme des structures diocésaines, celui des ordres religieux organisés de façon centralisée ou encore celui des royaumes dotés d'un pouvoir centralisateur, fonctionnant de fait comme interlocuteurs du pouvoir pontifical.¹³

C'est au cours du bas Moyen Age, notamment lors des grandes crises qui secouèrent la Chrétienté latine durant la période qui sépare le début du Grand Schisme (1378) de la fin du concile de Bâle (1449), que l'espace suisse au sens large va se trouver à plusieurs reprises au cœur de ces conflits et controverses avant qu'une certaine réalité politique «suisse» n'émerge aux yeux des papes de la seconde moitié du XV^e siècle.

¹¹ Patrick Braun (éd.), *Le diocèse de Lausanne (VI^e siècle–1821), de Lausanne et Genève (1821–1925), et de Lausanne, Genève et Fribourg (depuis 1925)*, Bâle 1988, 39–40.

¹² Marco Jorio, *Articles d'exception*, in: *Dictionnaire historique de la Suisse*, in: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/010388/2008-07-28> (22 décembre 2022).

¹³ Il n'y a donc pas d'études envisageant, pour la période médiévale, les relations de la papauté avec les diocèses suisses ou a fortiori des autorités helvétiques; pour les autres pays, cf. pour le XIII^e s. les nombreuses références signalées dans Agostino Paravicini Bagliani, *Il papato nel secolo XIII: cent'anni di bibliografia (1875–2009)*, Florence 2010, en particulier 686–697.

La papauté d'Avignon et le Grand Schisme: l'espace suisse traversé par la fracture de l'Eglise

À partir du début du XIV^e siècle, l'installation des papes en Avignon va considérablement rapprocher la partie occidentale du territoire suisse du nouveau siège pontifical. Alors que le voyage à Rome nécessitait la traversée des Alpes et plusieurs semaines de route à travers l'Italie, quelques jours de route seulement séparaient désormais Genève de la basse vallée du Rhône. A la cour pontificale avignonnaise, on trouve ainsi un nombre croissant de personnes originaires du comté de Savoie, qui étendait alors son influence sur la majeure partie de la Suisse romande.¹⁴ À partir de 1371, on y rencontre par exemple un personnage destiné à un grand avenir, Robert de Genève, issu de la famille comtale du même nom. Créé cardinal en 1371, il sera élu au pontificat sous le nom de Clément VII en septembre 1378 par une majorité de cardinaux, revenant sur leur choix qui s'était porté quelques mois plus tôt sur Urbain VI.¹⁵ Considéré comme antipape par la tradition romaine, Clément VII ouvre ainsi le Grand Schisme d'Occident, qui divisa durablement la Chrétienté latine puisque chacun des deux papes eut des successeurs qui prolongèrent la division jusqu'en 1417. Urbain VI avait pour lui la légitimité du siège romain et le fait d'avoir été élu avant Clément VII au cours d'une élection réputée canonique, mais celui-ci, qui était revenu en Avignon, put bénéficier de l'appareil bureaucratique développé par ses prédécesseurs du XIV^e siècle.

Le pape romain pouvait compter sur l'Italie centrale et septentrionale, l'Europe centrale, le Portugal et l'Angleterre. Le pape avignonnais avait comme appui principal le roi de France, mais aussi les monarchies directement liées à ce dernier comme le royaume de Naples ainsi que les royaumes ibériques et l'Ecosse. Le véritable enjeu était en fait constitué par l'attitude du St-Empire, fractionné en de multiples entités politiques rivales; il était officiellement rangé dans l'obédience romaine, mais la situation était beaucoup plus fluctuante, notamment aux abords immédiats de la ligne de fracture des deux obédiences, qui traversait le territoire de la Suisse actuelle.¹⁶

Si le diocèse de Genève, région d'origine du pape avignonnais, resta constamment fidèle à Clément VII et à ses successeurs, et celui de Côme, intégré à l'Italie du Nord, demeura dans l'orbite romaine, il en alla tout autrement pour les autres

¹⁴ Bruno Galland, *Les papes d'Avignon et la Maison de Savoie (1309–1409)*, Rome 1998.

¹⁵ Philippe Genequand, *Une politique pontificale en temps de crise: Clément VII d'Avignon et les premières années du grand schisme d'Occident (1378–1394)*, Bâle 2013; Id., *Officiers et gouvernement de l'Eglise sous Clément VII d'Avignon (1378–1394)*, Paris 2021.

¹⁶ Sur Clément VII et la Suisse, cf. Roger-Charles Logoz, *Clément VII (Robert de Genève): sa chancellerie et le clergé romand au début du Grand Schisme (1378–1394)*, Lausanne 1974, en particulier 83–126, *Les embarras d'un choix: le schisme entre le Bodan et le Léman*; cf. aussi Anton Largiadèr, *Zum grossen abendländischen Schisma von 1378 bis 1415*, in: *Mélanges offerts à Paul-E. Martin*, Genève 1961, 199–212.

diocèses. Certains changèrent d'obédience et furent eux-mêmes l'objet d'un schisme infra-diocésain, dont les répercussions concrètes sont toutefois difficiles à évaluer. Même s'ils étaient princes d'Empire, les évêques de Bâle et de Constance s'étaient rangés au début du schisme dans le camp avignonais. Ce choix leur était dicté par leur dépendance à l'égard du duc Léopold III de Habsbourg, favorable lui aussi au pape d'Avignon. En 1386, la mort du duc à la bataille de Sempach, gagnée par les Confédérés, provoqua à terme le basculement des diocèses alémaniques dans l'obédience romaine. Cette grande défaite habsbourgeoise, ainsi que celle de Naefels en 1393, illustrent de manière éclatante les liens étroits entre évêques et pouvoirs princiers ainsi que l'hostilité profonde des Confédérés envers les détenteurs du pouvoir épiscopal.

Ces fluctuations entre les deux obédiences se retrouvent également dans les deux diocèses de Lausanne et Sion, mais cette fois plutôt à l'avantage du pape d'Avignon. Choisis parmi la noblesse fréquentant la cour de Savoie, voire pour l'évêque de Sion – Edouard de Savoie-Acaye – au sein même de la famille comtale, les titulaires des sièges lausannois et sédunois étaient au début du schisme des partisans résolus de la papauté avignonnaise. À partir des années 1390, la situation interne compliquée du Valais et les ambitions des Dizains conduisirent sur le trône épiscopal des évêques haut-valaisans et l'élimination des candidats soutenus par la Savoie. Dans le diocèse de Lausanne, les partisans de l'obédience avignonnaise, soutenus par le pouvoir savoyard, réussirent en revanche à imposer leur candidat à chaque vacance épiscopale. On peut citer cependant un évêque alémanique partisan de Rome, Jean Münch de Landskron, qui ne fut soutenu que par la ville de Berne.¹⁷

Ces péripéties peuvent sembler anecdotiques, mais elles illustrent à leur manière les enjeux du Grand Schisme tels qu'ils étaient perçus au niveau local. Située à la périphérie du diocèse de Lausanne et menant une politique en totale indépendance, la ville de Berne ne reconnaissait plus vraiment la légitimité de son ordinaire diocésain, du moins dans la situation de crise qui prévalait alors. Les anciennes structures diocésaines qui, dans les diocèses de Bâle, Lausanne et Sion, ne faisaient pas cas des frontières linguistiques, apparaissent désormais inadaptes à la fin du Moyen Age, lorsque se développent des identités que l'on peut définir comme nationales, au sein desquelles les composantes linguistiques et plus généralement culturelles deviennent de plus en plus importantes.

¹⁷ Logoz, Clément VII (cf. note 16), 84; liste des évêques des différentes obédiences dans Lukas Vischer/Olivier Fatjo (éd.), *Histoire du christianisme en Suisse: une perspective œcuménique*, Genève/Fribourg 1995, 80–81.

*Au cœur de la contestation du pouvoir pontifical:
les conciles de Constance et de Bâle*

Directement concerné et de fait meurtri par le Grand Schisme, l'espace suisse va être encore davantage impliqué par ce qui peut être considéré à la fois comme le prolongement de la division, mais aussi le processus laborieux de sa résolution, à savoir les deux grands conciles du XV^e siècle, qui se sont tenus à Constance et à Bâle.¹⁸ Pendant près d'un demi-siècle, les deux sièges épiscopaux couvrant la plus grande partie de l'espace suisse furent ainsi placés au centre de l'attention de la Chrétienté latine, et donc de la papauté, même si les relations que cette dernière entretenait avec les assemblées conciliaires furent passablement tumultueuses, voire franchement hostiles. Le choix de ces deux villes, d'importance somme toute secondaire au niveau européen, peut étonner au premier abord. On peut relever le fait que ces villes n'étaient ni en Italie, ni en France, tout en n'étant pas trop éloignées de ces pays. Leur implantation dans le monde germanique illustre par ailleurs la volonté des souverains allemands, notamment Sigismond, de résoudre le Grand Schisme, et plus généralement leur intérêt pour intervenir dans les affaires ecclésiastiques, dont ils avaient été écartés depuis la réforme grégorienne des XI^e et XII^e siècles.

Le concile de Constance fut donc convoqué pour résoudre le Grand Schisme, qui s'était encore compliqué depuis 1409, lorsque des cardinaux issus des deux obédiences s'étaient réunis à Pise pour déposer les deux papes, romain et avignonais, et en élire un nouveau. On sait que ce premier concile avait été un échec puisque l'Église se trouvait désormais dotée de trois papes. Le pape élu à Pise était Alexandre V (1409/1410); son successeur, Jean XXIII, se rendit à Constance mais quitta le concile clandestinement et fut déposé par l'assemblée. Le pape romain Grégoire XII abdiqua peu après; si le pape avignonais, Benoît XIII, s'obstina à se considérer comme pape jusqu'à sa mort en 1422, mais son obédience avait pratiquement disparu.

Entretemps, le concile de Constance avait élu le 11 novembre 1417 un nouveau pape, Oddo Colonna, qui prit le nom de Martin V. Le 16 mai 1418, il quitta Cons-

¹⁸ Parmi une abondante bibliographie, cf. les trois récentes mises au point: Karl Heinz Braun/Mathias Herweg/Hans W. Hubert/Joachim Schneider/Thomas Zotz (éd.), *Das Konstanzer Konzil: 1414–1418: Weltereignis des Mittelalters*, Darmstadt 2013; Ansgar Frenken, *Das Konstanzer Konzil*, Stuttgart 2015; Michiel Decaluwé/Thomas M. Izbicki/Gerald Christianson (éd.), *A Companion to the Council of Basel*, Leiden/Boston 2016.

tance pour regagner l'Italie et traversa à cette occasion le Plateau suisse, en passant successivement par Schaffhouse, Baden, Lenzbourg, Aarau et Soleure.¹⁹ Le 23 mai, il fit son entrée à Berne où il resta jusqu'au 3 juin, puis il séjourna à Fribourg du 3 au 6 juin, où il rencontra le duc de Savoie Amédée VIII.²⁰ Son voyage se poursuivit par Lausanne (9 juin), puis Genève, où il résida du 11 juin jusqu'au 7 septembre.²¹ Il en repartit en automne pour traverser les Etats de Savoie avant de franchir les Alpes et de gagner l'Italie et Rome où il n'arriva qu'en septembre 1420. Grâce aux chroniques et aux nombreuses sources comptables, on connaît assez bien les détails de son itinéraire et des frais occasionnés par ces entrées solennelles ainsi que l'accueil apparemment enthousiaste réservé par les autorités et la population. Ce voyage de Martin V de Constance à Genève est certainement le plus long qu'un pape médiéval ait jamais effectué à travers l'espace suisse. L'itinéraire était bien sûr commandé par les circonstances et le lieu de son élection. Cela dit, le nouveau pontife prit manifestement son temps pour traverser ces espaces qui avaient été perturbés par les fractures dues au Grand Schisme. Il y a donc un souci de manifester publiquement le retour à l'unité retrouvée de l'Église sous l'autorité d'un pontife à la légitimité incontestée, comme l'attestent de nombreuses concessions d'indulgences et de confirmations de privilèges pontificaux délivrées à des institutions ecclésiastiques, restaurant ainsi le lien avec le Siège apostolique qui avait été bien malmené depuis une cinquantaine d'années.²² Remarquons que Martin V n'a pas emprunté l'itinéraire du Gothard, qui aurait traversé le cœur de l'espace confédéré, mais a préféré l'axe du Plateau, jalonné par les villes de Berne et Fribourg ainsi que les sièges épiscopaux de Lausanne et de Genève.

Ce retour à la normalité – un pape issu d'une grande famille romaine, dont l'autorité ne semble pas remise en cause, et qui réside à Rome – n'était que relatif. En effet, avant de procéder à l'élection de Martin V, le concile de Constance avait

¹⁹ Franz Miltenberger, *Das Itinerarium Martins V. von Constanz bis Rom* (16. Mai 1418–28. Sept. 1420), in: *Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung*, 15 (1894), 661–664; le court article de Max Banholzer, *Die Schweizer Reise von Papst Martin V., 1418*, in: *Solothurner Kalender*, 129 (1982), 80–85 est anecdotique et dépourvu de références.

²⁰ Ernst Tremp, *Könige, Fürsten und Päpste in Freiburg: Zur Festkultur in der spätmittelalterlichen Stadt*, in: *Freiburger Geschichtsblätter*, 68 (1991), 7–56, en particulier 13–14, 19, 24, 38–39, 46.

²¹ Ce long séjour de trois mois s'explique en partie par les tractations diplomatiques menées avec les envoyés du pape Benoît XIII qui étaient venus apporter leur soumission au nouveau pontife, cf. Mathieu Caesar, *Economie urbaine et dépenses princières. La cour de Savoie au XV^e siècle*, in: Léonard Courbon/Denis Menjot (éd.), *La cour et la ville dans l'Europe du Moyen Âge et des Temps Modernes*, Turnhout 2015, 197–211, en particulier 201.

²² A Fribourg par exemple, le pape ne délivre pas moins de sept bulles, cf. Tremp, *Könige, Fürsten und Päpste* (cit. note 20), 38.

longuement débattu du problème ecclésiologique de l'autorité conciliaire et de sa supériorité sur le pape, qui avait été solennellement proclamée par le décret *Haec sancta* en avril 1415.²³ Cette soumission du pape au concile, principe de base du conciliarisme, remettait radicalement en cause le programme de la réforme grégorienne tel qu'il avait été élaboré avec succès par le pouvoir pontifical aux XII^e et XIII^e siècles: non seulement le concile était supérieur au pape, mais les grands sujets devaient être discutés collectivement avant la prise des décisions, assumées également par l'ensemble des parties en cause. Totalement étrangères à la monarchie pontificale, ces doctrines et pratiques ont suscité beaucoup de fascination et d'espoir au XV^e siècle parmi les partisans d'une réforme de l'Église. Cet intérêt s'est poursuivi bien au-delà du Moyen Âge, notamment dans le monde germanique et suisse, car probablement plus conforme à un certain idéal de culture politique revendiqué dans ces régions que celui incarné par la hiérarchie romaine.

Dans la mesure où le concile était l'instance suprême de l'Église, il devait se réunir régulièrement, en principe tous les dix ans. Un premier concile fut convoqué à Pavie en 1423, puis déplacé à Sienne, sans grand succès. Martin V convoqua un nouveau concile pour 1431, dont le lieu fut fixé à Bâle, selon la même logique géographique qui avait présidé au choix de Constance.²⁴ Martin V ne se rendit pas au concile, se contentant de s'y faire représenter par un légat, le cardinal Cesarini. Le pape mourut du reste quelques jours après l'ouverture du concile; son successeur, Eugène IV, entretint des relations de plus en plus difficiles avec les pères de Bâle, qui finirent par le déposer en 1439, avant d'élire comme successeur un laïc, le duc de Savoie Amédée VIII. Celui-ci accepta son élection, prit le nom de Félix V et fut couronné à Bâle en 1440.

Le pontificat de Félix V (Amédée VIII de Savoie): la Suisse occidentale incorporée dans les «Etats de l'Église»

Des tensions croissantes surgirent rapidement entre les pères conciliaires et le nouveau pape.²⁵ L'élection de ce curieux pape par les pères de Bâle reposait en fait sur un malentendu: le concile voulait un prince puissant et riche, qui pourrait subvenir aux frais du concile, sans interférer pour autant dans les affaires religieuses, laissées

²³ Karl-Heinz Braun, Die Konstanzer Dekrete *Haec sancta* und *Frequens*, in: Das Konstanzer Konzil (cf. note 18), 82–86.

²⁴ Johannes Helmrath/Michael Lauener, Bâle, concile de, in: Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 26.01.2016, in: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/017162/2016-01-26> (11 janvier 2023).

²⁵ Ursula Giessmann, Der letzte Gegenpapst: Felix V. Studien zu Herrschaftspraxis und Legitimationsstrategien (1434–1451), Köln 2014 en attendant Bernard Andenmatten/Guido Castelnuovo (éd.), Amédée VIII – Félix V, à paraître à Lausanne dans les Cahiers lausannois d'histoire médiévale.

à la discrétion des pères conciliaires; le choix s'était porté sur Amédée VIII en raison de sa réputation d'expérience diplomatique et de sagesse, mais aussi de son statut particulier, aux limites de la cléricature, puisqu'il s'était officiellement retiré de la direction du duché de Savoie pour embrasser le statut d'ermite, tout en continuant de fait à exercer le pouvoir. Amédée VIII était un prince autoritaire, imbu de sa dignité ducal, totalement étranger en fait à la culture que l'on pourrait qualifier de synodale qui régnait alors à Bâle. Il n'était par ailleurs absolument pas disposé à financer par les revenus de ses États l'assemblée bâloise. Ayant perdu l'appui du roi de France et du roi des Romains Frédéric III, Félix V quitta rapidement Bâle en 1442 et rentra dans son duché, résidant alternativement à Lausanne et à Genève; en juin 1448, les derniers pères conciliaires quittèrent Bâle et rejoignirent le pape à Lausanne où furent prononcées au printemps suivant l'abdication du pontife savoyard et l'autodissolution du concile.²⁶

Ainsi, la Suisse occidentale, plus précisément les villes épiscopales de Bâle, Lausanne et Genève, ont été le théâtre d'un épisode assez étonnant, qui commença avec une assemblée conciliaire réunie canoniquement et se termina avec un nouveau schisme, relativement limité à l'échelle européenne, mais pas sans conséquence sur l'histoire suisse.²⁷ Si sa légitimité faisait débat en Europe, son obédience n'était pas totalement insignifiante: elle englobait évidemment l'ensemble du duché de Savoie, qui comprenait alors, outre la Savoie et la Bresse, les régions transalpines de la Vallée d'Aoste, du Piémont et du comté de Nice, ainsi que les domaines savoyards de Suisse romande, soit Genève, le pays de Vaud et le Chablais. Cet ensemble étatique, établi de part et d'autre des Alpes, formaient les «États de l'Église» du pontife savoyard et devaient assurer son assise financière.²⁸ Au début de son pontificat, Félix V put également compter sur le soutien actif de Fribourg, Berne et Soleure qui l'accueillirent en grande pompe lorsqu'il se rendit à Bâle pour son couronnement.²⁹ En revanche, le pontife savoyard ne fut guère reconnu dans les parties centrale et orientale de la Suisse, à l'instar des Urnais qui n'envoyèrent pas de délégués à son couronnement malgré la demande du pape.³⁰ La Suisse orientale était alors en déchirée par la «Guerre de Zurich», ensemble de

²⁶ Cf., avec renvois aux sources et à la bibliographie, Bernard Andenmatten, *Le concile de Lausanne (1448–1449): le dénouement du concile de Bâle et ses multiples questionnements*, in: *Schweizerische Zeitschrift für Religions- und Kulturgeschichte/Revue suisse d'histoire religieuse et culturelle*, 109 (2015), 85–96.

²⁷ Pour une approche spécifique des relations entre Félix V et la Suisse, cf. Josef Stutz, *Felix V.*, in: *Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte/Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, 24 (1930), 1–22, 105–120, 189–204, 278–299.

²⁸ Giessmann, *Der letzte Gegenpapst: Felix V* (cf. note 25), 333–345.

²⁹ Stutz, *Felix V.* (cf. note 27), 6–12.

³⁰ *Ibid.*, 10–12, 16 (Uri).

conflits opposant cette ville à Schwytz pour la succession du comté du Toggenbourg, auxquels les Habsbourg prirent également part dans le but de récupérer leur influence sur le Plateau suisse.³¹ Fort de son expérience diplomatique et de son rôle de médiateur conféré par sa nouvelle dignité, Félix V voulut intervenir à plusieurs reprises dans ce conflit mais il n'eut guère de succès.³² Ce fut surtout avec la ville de Fribourg que les relations se dégradèrent à partir de 1444, pour des raisons tenant davantage aux rivalités territoriales entre les Savoie – seigneurs du pays de Vaud – et la ville, alors en pleine croissance économique. La guerre qui éclata en 1447–1448 et se termina à l'avantage des Savoie illustre la difficulté qu'avait le pape savoyard à dégager ses intérêts patrimoniaux de la charge universelle qu'il prétendait incarner.³³

Considéré comme un antipape par la tradition romaine, Félix V sera également discrédité par l'érudition ecclésiastique en raison de son obédience réduite. Ce pontificat mérite pourtant d'être analysé dans la perspective générale de l'évolution des rapports entre Eglise et pouvoirs temporels à la veille des Temps modernes. Ainsi, les conditions d'abdication de Félix V étaient extrêmement favorables pour lui-même et sa dynastie. Ses décisions furent considérées comme valides; l'ancien pape reçut la dignité de cardinal et résida à Genève, comme légat pontifical pour l'ensemble du duché de Savoie.³⁴ La Maison de Savoie obtint le droit de collation aux bénéfices majeurs dans ses États, notamment les évêchés de Lausanne et Genève, droit qu'elle exercera jusqu'au XVII^e siècle.³⁵ Ainsi, cet épisode curieux sera résolu de manière classique par la conclusion d'un concordat, à l'image des autres accords de ce genre qui commencent à être conclus entre le Siège apostolique et les monarchies européennes, mais aussi d'autres pouvoirs, comme les Cantons suisses, qui parviennent enfin à s'imposer dans l'horizon politique de la papauté.

³¹ Martin Illi, Zurich, guerre de, in: Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), in: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/008877/2015-05-04> (12 janvier 2023).

³² Stutz, Felix V. (cf. note 27), 19–22, 105–107.

³³ Ibid., 107–120, ainsi que Roberto Biolzi, «Avec le fer et la flamme»: la guerre entre la Savoie et Fribourg (1447–1448), Lausanne 2009.

³⁴ Elisa Mongiano, «Fulsit lux mundo, cessit Felix Nicolao». La conclusione del concilio di Basilea e i riflessi sulle istituzioni sabaude, in: Orazio Condorelli (éd.), «Panta rei». Studi dedicati a Manlio Bellomo, vol. 4, Rome 2004, 27–47.

³⁵ Braun (éd.), Le diocèse de Lausanne (cf. note 11), 156–158.

Conclusion: la découverte des Suisses par la papauté à la Renaissance

C'est à l'illustre humaniste Enea Silvio Piccolomini, élu pape sous le nom de Pie II en 1458, que nous devons le premier regard porté par un pontife sur les Suisses. Dans ses *Commentaires*, il associe certains lieux communs propres à sa culture classique à des considérations plus originales, fruit de son vécu personnel, d'abord comme secrétaire du concile de Bâle et de Félix V, ensuite à la cour de l'empereur Frédéric III, et enfin de ses préoccupations de pape.³⁶ S'il présente les Suisses comme rustiques, voire barbares et cruels, il met en évidence leur valeur militaire, exacerbée lors de leurs conflits récurrents avec les Habsbourg, mais aussi le respect dont ils témoignent pour les prêtres et les préceptes de l'Église. Adoptant le point de vue d'un voyageur italien qui se déplace de Milan à Bâle en franchissant le Gothard, il présente les habitants de Schwytz au bord du lac, en expliquant que leur sont également assimilés les habitants des cités voisines, qui s'appellent eux-mêmes des Suisses; avec une étonnante intuition, il précise que le terme de Suisses peut s'étendre jusqu'à l'ensemble des populations des territoires situés entre le lac de Genève et celui de Constance.³⁷

Il faut toutefois attendre le pontificat de Sixte IV (1471–1484) pour rencontrer un véritable lien institutionnel conclu entre le Siège apostolique et les «consuls, citoyens, habitants et communautés de la grande et ancienne Ligue d'Alémanie supérieure», accord daté de 1479 portant sur une extension des droits des Confédérés en échange de la mise à disposition du pape Sixte IV de mercenaires de qualité et bien armés.³⁸ A cette époque, les Suisses venaient d'écraser le duc de Bourgogne et leur réputation intéressait vivement Sixte IV, surtout au moment où débutaient les Guerres d'Italie, dans lesquelles les papes – devenus des souverains établis définitivement en Italie – allaient jouer un rôle majeur en adéquation avec leur nouveau statut de puissance italienne.

Les Suisses arrivent donc bien tardivement comme interlocuteurs de la papauté, en raison de l'absence de pouvoir institutionnel fort, mais aussi de relais épiscopal susceptible d'incarner l'identité des Confédérés et de défendre leurs intérêts. La normalisation des rapports entre papauté et Confédérés – sanctionnée par la présence régulière de nonces – survient au terme des péripéties parfois

³⁶ Berthe Widmer, Enea Silvio Piccolomini e gli Svizzeri, in: Domenico Maffei (éd.), Enea Silvio Piccolomini, Papa Pio II, Sienne 1968, 391–400.

³⁷ Pii II Commentarii rerum memorabilium que temporibus suis contigerunt, éd. Adrianus Van Heck, Cité du Vatican 1984, vol. 1, Livre II n° 34, 158–159; traduction italienne dans Pio II (Enea Silvio Piccolomini), I Commentari, éd. Mino Marchetti, Sienne 1997, 120–122; cf. aussi Enee Silvii Piccolominei postea Pii PP II, De Europa, éd. Adrianus Van Heck, Cité du Vatican 2001, 166–167.

³⁸ Alfred Stoecklin, Sixtus IV. und die Eidgenossen, in: Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte/Revue d'histoire ecclésiastique suisse, 35 (1941), 161–179.

spectaculaires du bas Moyen Age, lorsque se succédèrent schismes, conciles contestataires et élection d'un antipape. Au-delà de ces vicissitudes, on peut cependant y déceler des indices annonciateurs d'une certaine modernité qui pèsera longuement sur la culture politique et religieuse de la Suisse, comme la volonté des pouvoirs laïcs de contrôler l'Église ou encore le goût pour les structures synodales, typiques des traditions réformées.

Les relations entre la papauté et l'espace suisse durant le Moyen Age

Pour des raisons évidentes de chronologie, la Suisse ne constitue pas au Moyen Age un interlocuteur institutionnel de la papauté, d'autant plus qu'aucun siège épiscopal n'était établi dans le cœur de l'espace confédéré. Pourtant, les papes ont eu des relations avec les territoires suisses, notamment lorsqu'ils franchissaient les Alpes à l'occasion de leurs déplacements dans le royaume de France. C'est à l'occasion des crises du bas Moyen Age (installation à Avignon, Grand Schisme, conciles de Bâle et de Constance) que la papauté et ses envoyés se rapprochèrent de l'espace suisse, au moment même où les Suisses développaient leur propre identité politique, forgée lors des conflits contre les Habsbourg puis des Guerres de Bourgogne. Le début des guerres d'Italie et les besoins des papes en troupes mercenaires permirent la formalisation des rapports noués par les pontifes avec «La ligue d'Alémanie supérieure».

Confédération suisse – Papauté – Évêques – Grand Schisme 1378 – Concile de Constance – Concile de Bâle – Antipape Clément VII – Amédée VIII de Savoie – Antipape Félix V – Pape Martin V – Pape Pie II.

Die Beziehungen zwischen dem Papsttum und dem Raum der heutigen Schweiz während des Mittelalters

Aus offensichtlichen Gründen der Chronologie war die Eidgenossenschaft im Mittelalter kein institutioneller Gesprächspartner des Papsttums, zumal im Kerngebiet des eidgenössischen Raumes kein Bischofssitz errichtet war. Dennoch unterhielten die Päpste Beziehungen zu den eidgenössischen Gebieten, insbesondere wenn sie, auf ihren Reisen durch das Königreich Frankreich, die Alpen überquerten. Im Zuge der Krisen des Spätmittelalters (Einzug in Avignon, Grosses Abendländische Schisma, Konzilien von Basel und Konstanz) näherten sich das Papsttum und seine Gesandten dem heutigen Schweizer Raum an, während die Eidgenossen ihre eigene politische Identität entwickelten, die sie in den Konflikten mit den Habsburgern und später in den Burgunderkriegen geschmiedet hatten. Der Beginn der Italienischen Kriege und der Bedarf der Päpste an Söldnertruppen ermöglichten die Formalisierung der Beziehungen, die die Päpste mit der «Liga von Alemannia Superior» eingegangen waren.

Schweizerische Eidgenossenschaft – Papsttum – Bischöfe – Grosses Schisma 1378 – Konzil von Konstanz – Konzil von Basel – Gegenpapst Clemens VII – Amadeus VIII von Savoyen – Gegenpapst Felix V – Papst Martin V – Papst Pius II.

Le relazioni tra il Papato e la Svizzera nel Medioevo

Per ovvie ragioni cronologiche, nel Medioevo la Svizzera non fu un interlocutore istituzionale del papato, soprattutto perché nell'area confederata non fu stabilita nessuna sede episcopale. Ciononostante, i papi ebbero dei rapporti con i territori elvetici, in particolare quando attraversavano le Alpi nei loro viaggi verso il regno di Francia. Fu durante le crisi

del tardo Medioevo (la cattività avignonese, il Grande Scisma, i concili di Basilea e Costanza) che il papato e i suoi inviati si avvicinarono alla Svizzera, esattamente nel periodo in cui gli svizzeri sviluppavano una propria identità politica, forgiata durante i conflitti contro gli Asburgo e le guerre borgognone. L'inizio delle guerre d'Italia e il bisogno dei papi di truppe mercenarie portarono alla formalizzazione del rapporto sancita dai pontefici con la «Lega dell'Alta Alemannia».

Confederazione Svizzera – Papato – Vescovi – Grande Scisma 1378 – Concilio di Costanza – Concilio di Basilea – Antipapa Clemente VII – Amedeo VIII di Savoia – Antipapa Felice V – Papa Martino V – Papa Pio II.

Relations between the Papacy and the Area of Present-day Switzerland during the Middle Ages

For obvious reasons of chronology, Switzerland did not constitute an institutional interlocutor of the papacy in the Middle Ages, especially since no episcopal seat was established in the heart of the Swiss Confederacy. Nevertheless, the popes had relations with the Swiss territories, especially when they crossed the Alps on their travels in the kingdom of France. It was during the crises of the late Middle Ages (the papal installation in Avignon, the Great Schism of 1378, the Councils of Basel and Constance) that the papacy and its envoys drew closer to the Swiss area, at the same time as the Swiss were developing their own political identity, forged during the conflicts against the Habsburgs and the subsequent Burgundian Wars. During the second half of the 15th century, the beginning of the Italian wars and the popes' need for mercenary troops led to the formalisation of the relationship between the pontiffs and the «League of Upper Alemannia».

Swiss Confederation – Papacy – Bishops – Great Schism 1378 – Council of Constance – Council of Basel – Antipope Clement VII – Amadeus VIII of Savoy – Antipope Felix V – Pope Martin V – Pope Pius II.

Bernard Andenmatten, Prof. Dr., Faculté des lettres, Université de Lausanne; <https://orcid.org/0009-0007-5826-6599>.

